Le crime de Courcelles-lez-Lens

DERUYTS, QUI S'EST ACCUSÉ D'AVOIR ASSASSINÉ LE PÈRE « BÉCOT » A ÉTÉ CONDUIT A LA PRISON DE BÉTHUNE

Nous avons relaté hier que le nommé Alfred Deruyts, manœuvre, cité de la Ruhr, à Courcelles-lez-Lens, s'était rendu à la gendarmerie de Leforest, pour se constituer prisonnier et s'accuser d'avoir, l'an dernier, assassiné M. Jules Scalbert, un vieux cultivateur infirme.

Deruyts a été amené, samedi matin, au Palais de Justice à Béthune et longuement interrogé par M. Dutilleul, juge d'instruction.

Deruyts a répondu, sinon avec précision, du moins avec beaucoup de volubilité, aux questions posées par le magistrat. Les déclarations du manœuvre malade sont, sauf sur quelques points, loin de correspondre avec la réalité des faits.

Il déclara que le vieillard, à qui il demandait de l'argent, lui avait opposé une vive résistance, alors qu'on sait que le père Scalbert était presqu'infirme. C'est alors que Deruyts lui aurait porté « un peu au hasard » une dizaine de coups de couteau. On sait aussi que sur le corps du vieux cultivateur on n'a relevé que cinq blessures ; puis son crime accompli, il avait pris a sa victime 1 200 francs de billets de banque, qui étaient placés dans une armoire, alors qu'il est reconnu que la victime presque sans ressource ne possédait qu'une cinquantaine de francs, qui furent enlevés par l'assassin.

Bien que Deruyts ait maintenu avoir tué le père Bécot pour le voler, il a lieu de faire des réserves sur ses étranges déclarations, d'autant plus que Deruyts a déjà tenté deux fois de se suicider. Il n'a sûrement pas l'esprit bien équilibré. On en a jugé hier au Palais de Justice par tout un amas de paperasses que Deruyts a écrit sur les sujets les plus divers :

« Appel de la classe ; la tenue des agents de police ; le piquage des chaudières ; l'éducation de l'enfance ; l'extension du machinisme moderne dans le monde entier universel (sic), etc... ».

Après avoir consigné ses déclarations de Deruyts, M. Dutilleul l'a fait conduire à la prison, où il a été écroué.

Le magistrat, à qui incombe de tirer l'affaire au clair, va faire vérifier dans quel état l'inculpé se trouvait lors du crime, puis le fera ensuite examiner par un médecin aliéniste, car coupable ou non, le manœuvre est sûrement un candidat pour l'asile de l'Ommelet.

LES REPRÉSENTANTS DE LA FRANCE AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES D'ANVERS ET DE LIÈGE

Nous lisons dans le « Bulletin officiel de l'Exposition internationale, coloniale, maritime et d'art flamand » qui aura lieu à Anvers en 1930 :

« La nomination du général Génie comme commissaire général du gouvernement français près notre exposition, déjà annoncée au mois de novembre dernier, serait acquise.

Déjà nous avons laissé entrevoir la vive satisfaction avec laquelle nous envisagions la confirmation de cette nouvelle.

Le général Génie, en effet est considéré en Belgique presque comme un des nôtres. Il fut attaché militaire français à Bruxelles de 1907 et fit la guerre aux côtés de nos troupes jusqu'en 1917.

On assure que la nomination serait l'œuvre personnelle de M. Raymond Poincaré qui aurait par ce choix désiré accomplir un acte amical pour la Belgique.

Nous apprécions hautement cette attention du Président du Conseil et souhaitons à l'avance au grand soldat et à l'illustre ami, auquel il a bien voulu confier l'honneur de représenter son pays à notre Wonderfair, la plus chaleureuse bienvenue.

M. André Dupin, sous-directeur au Ministère du Commerce, représentera le gouvernement français à l'Exposition de Liège.

D'autre part, M. Paul Diaz, président du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Atlantique et M. Théodore Laurent, directeur général des Forges et Aciéries de la Marine d'Homécourt, ont été désignés pour présider et organiser la section française respectivement à Anvers et à Liège ».

Après le krach de la Banque Jouniaux, à Lille

ON A SAISI LE TERRAIN DES SABLES D'OR, A MALO, APPARTENANT A L'ESCROC

On sait que le terrain des Sables d'Or, à Malo-Centre, appartenait à deux personnes, dont l'une, Jouniaux, est le banquier lillois qui fut installé 14, place Saint-Martin, à Lille et dont la déconfiture de l'entreprise financière fut annoncée il y a certain temps.

La propriété des Sables d'Or vient d'être saisie à la requête de M. Raymond, industriel à **Tourcoing**.

Le vendredi 6 avril, par le ministère de Me Bacrot, elle sera vendue à la barre du tribunal civil de **Dunkerque**.

La mise à prix est de 200.000 francs. Le terrain a une superficie de 116.112 mètres carrés.

A Genève, la Commission a écarté le projet soviétique de désarmement immédiat

La Commission du désarmement a d'abord rejeté hier la proposition du délégué de l'Allemagne qui tendait à prier le Conseil de la S.D.N. de fixer la date de la première conférence du désarmement sans attendre la fin des travaux préparatoires. Puis la commission a écarté le projet soviétique de désarmement immédiat et intégral.

En ce qui concerne le projet de convention de désarmement partiel déposé à la dernière heure, par la délégation de l'U.R.S.S., la Commission a décidé de le renvoyer à l'examen des gouvernements se réservant de l'examiner elle même lors de sa prochaine session. La Commission a laissé à son président le soin d'apprécier selon les circonstances à quelle date il serait pratiquement utile de convoquer la commission en une nouvelle session.

Après une allocution du président, la Commission a clôturé ses travaux.

LE RENDEMENT DES IMPOTS EN FEVRIER

Les recouvrements opérés pendant le mois de février dernier, au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 2.610.137.700 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et les produits divers entrent pour 65.304.200 francs, dont 46.472.600 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. Les recettes normales et permanentes ont donc atteint 2.544.333.500 francs, somme qui excède de 117.251.400 francs les recouvrements du mois de février 1927, et qui se décompose comme suit :

Augmentation de 245.020.000 francs pour les contributions indirectes et monopoles ; diminution de 124.517.600 francs pour les contributions directes, et diminution de 3.251.000 fr. pour les domaines.

Les recouvrements effectués sur les impôts directs se rapportent à des rôles émis tant au profit de l'exercice en cours qu'au profit des exercices antérieurs. Les évaluations budgétaires établies pour l'exercice 1928 ne comprennent, au contraire, que des rôles à émettre au profit de cet exercice. On ne peut donc comparer les évaluations et les recouvrements, puisqu'une partie de ces derniers doit bénéficier au budget des exercices antérieurs.

Les recouvrements effectués au titre des contributions directes, au cours du mois de février, s'élèvent à 313.843.500 francs, mais cette somme ne représente que la part de l'Etat. Pendant la même période, il a été recouvré, au profit des départements, communes et établissements divers, une somme de 40.110.400 francs. Le total des contributions directes encaissées en février atteint ainsi la somme de 353.953.000 francs.

Le produit des monopoles et des impôts recouvrés par les trois administration de l'enregistrement, des domaines et des contributions indirectes atteint pour le mois de février, 2.221.156.000 francs. Les produits des monopoles, en février 1928, s'élèvent à 31 millions 280.000 francs, faisant apparaître une moins-value de 1.172.000 francs par rapport aux évaluations et une augmentation de 3.362.000 francs sur les recouvrements du mois de février 1927.

est accordé à la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », pour renouvellement de 190 uniformes.

Un marché pour la fourniture de 520 mètres de drap destinés à la « Grande Harmonie » et à la « Roubaisienne » sera passé avec la Société des Usines Glorieux et de Pierpont.

(A Suivre)

Généreuse. Fortifiante, Savoureuse : la Brune " Etoile Noire " MOTTE-CORDONNIER

LA RÉCEPTION à la Chambre de Commerce de M. Fighiera

DIRECTEUR DES AFFAIRES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES AU MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

M. Fighiera, Directeur des Affaires Commerciales et Industrielles au Ministère du Commerce et de l'Industrie, est venu jeudi, à Roubaix, en voyage d'études.

Il a tenu à se documenter personnellement sur les grands problèmes économiques qu'il est appelé à examiner, avec ses services. Il ne pouvait pas avoir de meilleure idée que celle de puiser sa documentation dans notre grand centre industriel.

A 14 h. 15, il était reçu officiellement par la Chambre de Commerce de Roubaix. M. Georges Motte, président, était entouré des membres de cette Compagnie. M. Emile Toulemonde, président du Tribunal de Commerce, et M. Joseph Wibaux, s'étaient joints à eux.

M. Motte souhaita la bienvenue à M. Fighiera. Dans son discours, après avoir souligné l'industrie roubaisienne, il ajouta :

Par sa délibération du 28 septembre 1927, dont le retentissement a bien montré l'opportunité, notre Compagnie a lancé un cri d'alarme et demandé que soit organisée sans retard la défense des frontières du Nord et du Nord-Est. Ce cri, je le renouvelle devant vous, Monsieur le Directeur et je vous dis :

« Sortant à peine des angoisses de l'invasion, encore tout enfiévrés des efforts surhumains que nous avons dû faire pour en effacer les traces, nous demandons solennellement au Gouvernement de prévoir au plus tôt le système de défense d'un des centres vitaux de l'économie du pays en temps de paix comme en temps de guerre. Ennemis des conflits sanglants, c'est sans esprit de provocation que nous réclamons les mesures propres à assurer la sécurité de l'avenir. Nous voulons être défendus, pour pouvoir travailler sans la hantise de nouvelles dévastations ».

Maintenant que vous voilà éclairé sur la physionomie générale de notre place, sur son importance réelle, sur ses désirs les plus urgents, il est une question de détail que je voudrais vous exposer, pour ce qu'elle intéresse tout particulièrement notre Compagnie et que c'est avec vous que nous avons bien souvent à traiter les questions administratives qui s'y rapportent. Je veux parler des Conditions publiques et des Laboratoires de contrôle et de recherches, qui y sont annexés. Et M. Georges Motte expose, en détail, l'œuvre du Conditionnement Public.

Très amiablement, en remerciant la Chambre de Commerce de sa cordiale réception, M. Fighiera déclare qu'il ne manquera pas, après la leçon de choses qu'il est venu prendre dans le milieu Roubaix-Tourcoing, de s'en inspirer largement, pour la solution des problèmes économiques à résoudre.

M. Fighiera s'est ensuite étendu très longuement sur l'additif douanier. Il estime qu'on a dû aller un peu vite, pressé qu'on était par la conciliation d'intérêts qui s'opposent, et qui rendent fort difficiles des négociations.

Agriculture, Industrie, Viticulture prétendent, avec beaucoup de raisons, à une efficace protection, mais comme le problème douanier est un, il arrive que des concessions sont nécessaires sur une branche de l'activité économique pour favoriser une autre branche.

Cela est dans le détail. Et l'on ne tient compte que du détail. On ne voit pas l'ensemble. Le particularisme est un travers tenace.

Il est certain qu'une révision s'impose. Elle doit planer au-dessus des intérêts individuels, car les problèmes économiques sont en si étroite liaison, qu'on ne saurait les tenir pour mauvais, dans leur solution, en ne considérant qu'un aspect de ces problèmes, en ne voulant pas voir le tout.

Avec une grande largeur de vues, M. Fighiera traite ce point essentiel de notre vie économique, et à l'entendre, et à le voir se documenter lui-même, il donne l'impression de rechercher, avec beaucoup de soin, la formule susceptible de satisfaire, autant que des tarifs douaniers le peuvent, les intérêts si divers et parfois si opposés de notre production nationale.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Heicay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

Lire d'autre part, en « Informations générales » : UN INFANTICIDE ET UN DRAME INTIME A ROUBAIX.

Bock Meyerbeer LE PLUS.....APPÉTISSANT

Il n'y aura pas de conflit aux Tramways de l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Nous avons parlé hier d'une possibilité de conflit aux tramways de l'« E. L. R. T. »

Renseignements pris, nous croyons savoir qu'à l'heure où paraissait notre information, un accord donnant satisfaction au personnel avait été trouvé. L'incident est donc clos.

L'EXPOSITION DE PRINTEMPS

Rue de Lannoy

Les commerçants de la rue de Lannoy ont voulu consacrer à nouveau la réputation de leur rue, que l'on dénomme la plus commerçante de Roubaix. Aussi ont-ils rivalisé d'initiative pour attirer le promeneur par une magnifique présentation de leurs étalages.

Citons les expositions qui doivent plus spécialement attirer les visiteurs.

N° 8

AU MOINS CHER
(Même Maison N° 147)
la maison qui justifie son titre

Ne manquez pas de vous arrêter devant ses deux vitrines-expositions, et si vous avez besoin de meubles, consultez-la. L'entrée des magasins est entièrement libre

N° 11 bis

PHARMACIE DES PRODUITS CORBEAUX

La grande **PHARMACIE COMERCIALE DE ROUBAIX** doit sa réputation non seulement au choix considérable de spécialités que l'on trouve chez elle, mais surtout à la consciencieuse exécution des ordonnances médicales.

Rayon spécial d'optique médicale, sous la direction d'un opticien compétent.

Pour l'application de bandages, ceintures, bas à varices, un personnel très au courant fournit tous renseignements utiles

N° 24

JEAN, LE CHAPELIER, SPÉCIALISTE FABRICANT
24, rue de Lannoy

présente un choix immense de coiffures Haute Nouveauté pour Hommes et Enfants.

Ses chapeaux de feutre, nuance et forme Haute Mode à 30 francs, sont inimitables ; **ses chapeaux de luxe** sont vendus à des prix étonnants de bon marché.

Voyez **ses casquettes « Marque Meilor »**.

Nous rappelons à nos lecteurs que **JEAN** est un **fabricant vendant directement aux consommateurs** les articles fabriqués dans ses importants ateliers électriques.

N° 32

PARIS-CONFECTIONS

c'est-à-dire le magasin où l'on trouve la plus grande collection de nouveautés parisiennes qui sont à la mode « qui vient ».

Acheter à **Paris-Confections**, Mesdames, est l'assurance que pendant toute la saison vous serez habillées mode, et que vos toilettes ne dateront pas.

La Direction de **Paris-Confections** connaît sa clientèle, la guide dans ses achats. Aussi lui revient-elle plus nombreuse à chaque saison.

Voir son magasin 93, Grande Rue.

N° 33 bis

LA VILLE DE ROUBAIX

spécialisée et renommée pour la layette et la chemiserie.

Les tout derniers modèles pour l'habillement des bébés sont exposés dans ses vitrines et, suivant la formule consacrée, ils ne sont qu'un aperçu du choix considérable que l'on trouve à l'intérieur.

Rayon très complet de chemises dernier genre pour Hommes et Jeunes Gens.

N° 56

LA GRANDE MAROQUINERIE LUCIEN
56, rue de Lannoy
DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

La Maison la plus renommée de la Région pour son grand choix, ses plus jolis modèles et ses prix de gros.

Vente directe du producteur au consommateur.

Voyez son Exposition de Sacs de Dames et Fillettes.

N° 67

AU GRAND BON MARCHÉ
MAISON SPÉCIALE DE RIDEAUX, STORES, BRISE-BISE

Grelonnes imprimées, Satins, Couvertures laine et cotons, Couvre-pieds, Confection de Rideaux sur commande. — Téléphone : 30-74

N° 116

LES LAVEUSES « VÉLO »

sont incontestablement les plus utilisées et cette vogue est la meilleure garantie de leur supériorité.

La hausse continue des tarifs de blanchissage, la cherté du linge doivent vous décider à faire l'acquisition d'une laveuse et vous n'en trouverez pas de meilleure que la **LAVEUSE « VÉLO »** dont la fabrication est garantie par écrit pendant une durée de cinq ans.

N° 142

ICI LA VIEILLE MAISON LELEU-MASSELIS
fondée en 1875

Choix unique de nouveautés. Tout ce qui est vendu en lainages et en soieries par la **Maison Leleu-Masselis**, et quel qu'en soit le prix, est strictement garanti.

CHUTE DANS LA RUE

Samedi, vers 15 heures, un vieillard pensionnaire de l'Hospice Barbteux, M. Eggermont Henri, 75 ans, a fait une chute sur le bord d'un trottoir. Le docteur Horlet fut mandé aussitôt. Le praticien releva des plaies au cuir chevelu

Le blessé fut transporté chez M. Benoist, pharmacien, où la voiture d'ambulance de l'Hôpital La Fraternité, vint le chercher.

Photographie Ephraïm 23, Rue Nationale TOURCOING
TRAVAUX D'ART ET INDUSTRIELS

SOYEZ EN REGLE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Raymond D..., 24 ans, liquoriste, demeurant à Wattrelos, rue des Fleurs, 37, pour défaut d'appareil avertisseur à sa bicyclette.

Pour défaut d'éclairage, procès-verbal a été dressé contre les cyclistes dont les noms suivent : M. Jean D..., 30 ans, sujet polonais, chauffeur d'usine demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, 169 ; M. Henri D..., 30 ans, peintre demeurant rue du Collège, 152 ; M. Henri D..., 17 ans, mécanicien, demeurant boulevard de Beaurepaire, 170.

Et contre les automobilistes ci-dessous : M. Alphonse J..., 30 ans, négociant, demeurant Grande Rue, 30 ; M. Henri F..., 26 ans, négociant, demeurant rue Pauvrée, 140 ; M. Adolphe B..., 42 ans, représentant, demeurant rue Henri Carette, 3.

AVIS AU PUBLIC

Après avoir admiré les expositions des commerçants du Centre et de la rue de Lannoy ne manquez pas d'aller examiner les Etalages de la Société Anonyme des Ateliers et Magasins Dubrunfaut, 30, rue Pauvrée. **VENTE RÉCLAME** de carpettes, et descentes de lit. — Tissus pour ameublements, couvertures, couvre-lits.

SENS UNIQUE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Eugène G..., 41 ans, métreur en bâtiment, demeurant à Tourcoing, rue du Cocon, 84, qui circulait en automobile dans la rue de la Fosse aux Chênes, contrariant ainsi le sens unique.

Méfiez-vous des imitations
L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
est la plus ancienne et la meilleure

IL FAUT PAYER !

L'agent de sûreté Lutem a arrêté, samedi matin, à 9 h. 30, boulevard Gambetta, le nommé Gustave Anrast, 40 ans, plâtrier, demeurant 165, rue Ingres, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Lille, le condamnant à cinq mois de prison pour vol.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFEVRERIE
Choix et Prix incomparables
AU COIN DORE
1, Rue de Lannoy, 1, ROUBAIX
SPÉCIALITÉ de CARILLONS WESTMINSTER et de garnitures de cheminées

CASINO-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée, à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, grandes représentations : « Les 28 Jours de Clairette », opérette en 3 actes de MM. H. Raymond et A. Mars, musique de Victor Roger.

Location : 12, place de la Liberté. Tél. 13-14.

HABILLEZ-VOUS CHEZ
VÊTEMENTS Marchand FRÈRES MEILLEUR et MOINS CHER
La femme en vogue habille hommes Dames Enfants
Elle fait seul son vêtement de marchandise de Marchand Frères
habille hommes Dames Enfants
Tout FAIT et sur MESURE
ROUBAIX 5 rue de Lannoy
Tout FAIT et sur MESURE
VOUS SEREZ SATISFAIT

LE CONCERT DU « CHORAL NADAUD »

Le Concert offert par la Commission administrative du « Choral Nadaud » à ses membres protecteurs et honoraires, aura lieu le mardi 27 mars, à 20 heures, dans la salle de l'Hippodrome.

On nous annonce la participation d'artistes réputés : Mlle Vera Peters, M. Boudard, M. Payen tous trois de l'Opéra-Comique ; celle de M. Hérent et de M. Tzipine, virtuose du violon. Ce dernier vient de rentrer d'une tournée en Amérique où il obtint un succès considérable.

« Le Choral Nadaud » interprétera deux chœurs : « Au Tombeau de Janissaire » de A. Linnande et « Le Tyrol » d'Ambroise Thomas. Le premier de ces premier de ces chœurs n'a pas encore été donné dans notre région.

COLISÉE
Matinée à 15 heures, Soirée à 20 heures
DOUGLAS FAIRBANKS
dans son dernier succès :
« LE GAUCHO »
« LA DAME DE L'ARCHIDUC »
comédie avec Betty Balfour
SUR SCÈNE : CATALO, diseur.
Tous les dimanches, DANCING permanent à partir de 17 heures.
LA SEMAINE PROCHAINE
Charlie Chaplin dans « LE CIRQUE »
Locat. ouv. aux prix habituels. Tél. 4-86

LE PRIX DE LA VIANDE

Cours des viandes en cheville (semaine du 19 au 24 mars) :

Bœufs, vaches et génisses : 1re qualité, 8.50 à 9.50, extra 12 fr. ; 2e qualité, 6.75 à 8 fr. ; 3e qualité, 5.50 à 6.50.

Taureaux : 1re qualité, 5.50 à 6 fr., extra 6.50 ; 2e qualité, 4.50 à 5 fr. ; 3e qualité, 4 fr.

C'EST A SES QUALITÉS que le piano COUPLEUX Frères doit sa renommée actuelle ; les modèles sont exposés 24, rue Esquermoise, LILLE.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Cercle Turgotin. — Tous soyez présents au Cercle Turgotin de 11 h. à 1 h. amenez-y vos amis, vos dames, vous y vivrez une heure de bonne camaraderie. Les meilleurs sont priés d'être présents pour la continuation du tournoi. (Café du Centre, Grand' Place).

Bibliothèque. — La bibliothèque sera ouverte à partir de 10 heures en son nouveau local, 76 rue du Collège.

FANFARE DES TROMPETTES LES DEVOUEES. — Répétition à 10 h., 227 rue Jules-Guesde. Tombola gratuite.

FOYER MUNICIPAL D'EDUCATION OUVRIERE. — Dimanche 25 mars, à 9 h. 30, cours de M. Lefebvre.

Monsieur V. AVAKIAN a l'honneur de vous prier de bien vouloir honorer de votre présence l'Exposition-Vente d'un choix limité des meilleurs spécimens de **TAPIS PERSANS**, qui aura lieu pendant cinq jours seulement, du 21 au 26 Mars inclus, dans la succursale de la **Maison MERCIER Frères**, de Paris, 179, rue Nationale, à Lille.
M. AVAKIAN,
Expert en Tapis d'Orient
de la Maison Mercier Frères, de Paris

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens aujourd'hui, dimanche, réunion à 9 h. 30 à l'Hippodrome pour les musiciens, tambours et clairons, tenue N. 2.

AMICALE DES SURVEILLANTS ET ASSIMILES DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX, TOURCOING ET LEURS CANTONS. — L'assemblée générale trimestrielle de l'Amicale des surveillants et assimilés de l'industrie textile, aura lieu sous la présidence de M. F. Coppaert, dimanche prochain 25 mars, à 10 heures très précises, au siège, café Pandore, rue Pauvrée, Roubaix.

L'art de s'habiller

Les personnes soucieuses de se bien habiller, les mamans qui veulent leurs enfants coquettement vêtus ne manqueront pas de visiter l'Exposition d'Été de la Maison BLONDEL :
19, Rue de Lannoy, ROUBAIX
Grand'Place, TOURCOING.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — L'assemblée générale extraordinaire de ce groupement aura lieu le dimanche 25 mars, à 10 h. 30, salle de gymnastique l'Ancienne, 8, rue du Grand-Chemin.

Ordre du jour : Augmentation de la cotisation (modification à l'article 10 des statuts).

ALLO ! ALLO !! Oui, oui, c'est entendu : nous irons rue de Lannoy, voir l'Exposition des Commerçants. Quel magnifique coup d'œil ! Que de belles choses nous y verrons !...

CONTREMAITRES ET SURVEILLANTS DU TEXTILE. — Dimanche 25 mars à 9 h. 30 précises, au siège, 1 rue du Moulin, réunion mensuelle des sections peignage, teinture, et apprêt. Des listes de souscription seront à la disposition des adhérents.

Dernière minute PAR T.S.F.

Mlle Charnaud a déclaré, elle aussi, que Truphème la courtisait

MAIS LE JOUR DU CRIME, IL NE S'EST AGI ENTRE MESTORINO ET LE COURTIER, QUE D'UNE QUESTION D'INTÉRÊT.

Mlle Suzanne Charnaud, belle-sœur de Charles Mestorino, a confirmé hier au juge, M. Peyre, la déclaration faite la veille par Mestorino, de laquelle il résulte que Truphème courtisait la jeune fille. « Il est exact, a-t-elle dit, que Truphème venait souvent rue Saint-Augustin plus pour essayer de me rencontrer que pour faire des affaires avec mon beau-frère. Je l'évitais et repoussais ses propositions et refusais d'accepter ses rendez-vous. Si je n'ai pas parlé plus tôt de cet incident, c'est que je craignais que ma sœur n'interprétât mal cette intrigue que connaissait mon beau-frère. »

Charles Mestorino a été ensuite confronté avec sa belle-sœur. « Tout ce qu'a dit ma belle-sœur, a-t-il dit, est exact, et j'ajoute qu'il y a trois mois j'ai dit à Truphème que je lui interdisais de venir dans mes bureaux pendant mon absence, sachant qu'il ne s'y présentait que pour voir Suzanne. »

Mais le jour du drame, a demandé le juge, a-t-il été question de votre belle-sœur, au cours de la discussion que vous avez eue avec lui, et est-ce pour cela que vous lui avez porté un coup de poing ?

« Non, il ne s'est agi entre nous que de question d'intérêt. »

Mme Mestorino a été ensuite entendue, ainsi qu'un employé de son mari, M. Noucel, qui était dans l'atelier à l'heure du crime, et qui, dit-il, n'a entendu ni appels ni cris.

La grave affaire de captation d'héritage de Delettes

DEUX DES COUPABLES CONDAMNÉS A 1 AN DE PRISON ; LE TROISIÈME A SIX MOIS

Le 12 août 1927, M. Gustave Gozet, ancien meunier, décédait à Westrehem, commune de Delettes, chez un de ses neveux portant les mêmes nom et prénom. M. Gozet était propriétaire d'une petite fortune s'élevant à 75.000 francs, soit 90 bons du Trésor à 500 francs, 4 bons de 5.000 francs et 8 bons de la Défense de 1.000 francs.

Le tout était contenu dans une petite cassette, dont le neveu, Gustave Gozet, avait la clef.

Or, le jour de l'inventaire, lors de l'ouverture du coffret devant la famille, on trouva la seule somme de 5 francs.

Qu'était donc devenu le magot de l'oncle. Une enquête très habile sut prouver que le neveu avait vendu les 90 bons du Trésor dans une banque de Saint-Omer, d'accord en cela avec ses deux frères Jules et Gaston. Or, ceux-ci n'étaient point les seuls héritiers. Huit frères et deux sœurs devaient partager l'héritage avec eux. Pas contents, ils portèrent plainte.

Le tribunal, rendant son jugement, condamnait hier pour vol :

Jules Gozet, 36 ans, meunier, à 1 an de prison et 200 francs d'amende ; Gustave Gozet, manœuvre, à la même peine, et Gaston Gozet, 26 ans, meunier, à 6 mois de prison et 400 francs d'amende.

La date des élections législatives

Le décret, fixant au 22 et 29 avril les élections législatives, paraîtra vraisemblablement au « Journal Officiel » mardi matin.

Pour la troisième fois la France a gagné le Cross Country international

Voici les résultats du championnat international de cross-country disputé à Glascow :

Classement par nations : 1. France, 45 pts ; 2. Angleterre, 55 pts ; 3. Ecosse, 104 pts ; 4. Pays de Galles, 130 pts ; 5. Irlande, 175 pts.

Classement individuel : 1. Eckersley (Angleterre), 52' 34" 3/5 ; 2. Suttie Smith (Ecosse), 52' 48" ; 3. Beddari (France), 53' 2" ; 4. Georges Boué (France), 53' 10" ; 5. Payne (Angl.) ; 6. Beavers (Angl.) ; 7. Harper (Angl.) ; 8. Emile Chapuis (Fr.) ; 9. Henri Dartigues (Fr.) ; 10. Marcel Denis (Fr.) ; 11. René Grannier (Fr.).

C'est la troisième année de suite que la France gagne l'épreuve, qui s'est disputée hier sur les courses d'Ayr et par un mauvais temps, la pluie étant tombée presque toute la journée.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Dimanche 25 mars à 10 h. 30 précises à l'école, réunion de la commission. A l'ordre du jour : collect gratuit du 1er avril 1928, remise des invitations et élection d'un vice-président.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Dimanche à 10 heures se tiendra à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, l'assemblée générale semestrielle de la Fraternelle. Elle sera présidée par M. le général Boesu, commandant le 2e groupe de divisions de la 1re région.

M. Robyn, directeur général du travail présidera l'assemblée de la création de l'Office National du combattant qui est entré dans une période active et des avantages accordés à la carte du combattant ; il parlera également de la Mutuelle retraite.

M. Victor Diligent fera une conférence sur « La France et l'Alsace et la Lorraine ».

L'Harmonie des anciens soldats musiciens français et alliés prêtera son brillant concours habituel.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 9 h. 30, un billet de tombola sera remis à l'entrée, sur présentation de la carte d'adhérent à jour de la cotisation. Indépendamment de la tombola deux lots de 25 francs en espèces seront tirés entre les présents à la fin de la réunion.

COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT. — Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons de al Goutte de lait, de la rue Mac-Mahon, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, aura lieu jeudi 29 mars à 16 h. au local de la Goutte de lait. Toutes les intéressées sont invitées à y assister.

Les lots sont exposés dans le vestibule de la Goutte de lait 31 boulevard Gambetta, où les mères peuvent venir les admirer. Ils consistent en voitures d'enfants, lits d'enfants, chaises transformables, couvertures pour grands lits, manteaux, costumes et robes d'enfants, ustensiles de ménage, etc.

Le Comité espère que la belle saison donnera aux mères de famille, une facilité plus grande de fréquenter les consultations de nourrissons, pour recevoir les conseils d'hygiène infantile nécessaires aux jeunes mamans, et qui ont une influence démontrée depuis longtemps sur la mortalité infantile.

Sociétés, Particuliers

Pour l'organisation de vos concerts et soirées, adressez-vous à l'Office international des Spectacles (Direction Bernier-Lecoutre et Cie 40, rue du Priez, à Lille), qui vous fournira les meilleurs artistes en tous genres aux prix les plus avantageux.

FUNERAILLES CIVILES

Nous apprenons la mort de M. Georges Jacquemin, âgé de 35 ans, décédé accidentellement à l'Hospice de Barbieux.

Ses funérailles civiles auront lieu lundi 26 courant, à 15 heures. Réunion à la Fraternité à 14 h. 45.

⁂

Une collecte faite par le personnel des deux Hospices de Roubaix et de la Fraternité, au profit de Mme Vve Jacquemin, a produit la somme de 275 francs

BONS TRENTENAIRES
Cert. Imp. PRESTATIONS EN NATURE.
Banque ESTIEVENART, 43, r. des Arts, LILLE

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WEERTS. — De 10 à 13 h. Hôtel de ville.

SPECTACLES. — **Casino-Théâtre : matinée et soirée** « Les 28 jours de Clairette ».

SPORTS. — **Football** : Stade Roubaisien contre U.S.T. à 15 h. au Stade Maurice Stoerlens.

Basket-Ball : A. Arts de Roubaix à 9 h. au terrain pour les débutants ; à 9 h. petit équipe ; à 10 h. équipe 3.

Fédération des Amicales : équipe 1 contre A. Oran, à 10 h. 30 au terrain de A. Oran ; équipe 2 contre A. Oran à 9 h. 30, au terrain.

A Saint-Vincent, à 10 h. débutants contre A. de la Baillerie à la Fédération. Coupe des débutants A. des Arts contre A. du Centre à 10 h.

Rasa : Académie des Sports de Roubaix : rue de l'Hospice à 15 heures.

Rink Hockey : 10 h. au Fresnoy, H.C.F. contre B.H.C.

Cyclisme : A. Arts, entraînement à 7 h. 45.

Tir : A. Arts, entraînement de 9 à 11 h. au Blanc.

Tir régional de Roubaix de 9 à 11 h. entraînement.

La Roubaisienne : de 9 h. 30 à 12 h. concours.

A. Oran : 10 h. 30 à 12 h. concours.

A. Decrenne, 10 à 12 h. concours surprise.

A. Saint-Vincent : 10 à 12 h. entraînement

Carabiniers du Crétinier : continuation du concours

Cross. — A. Arts : entraînement facultatif.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Féraille, 84 rue de Lille ; Couvreur, 151, rue de Mouvaux, Blanc-Seau.

Au Conseil Municipal

(Suite)

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Bâtiments municipaux. — Abattoir communal. — Les rabais obtenus sur le premier lot s'élevant à 288.792 fr. 45, seront affectés à l'exécution des travaux du 14e lot, service des eaux.

Ces travaux, dont M. Paul Planquart-Benoist est entrepreneur, ont dû subir une augmentation de tarifs, en raison de la hausse des matériaux.

Ecole de plein air. — L'ouverture d'un chemin d'accès faisant communiquer le boulevard Industriel à l'école, laisse sans emploi, deux excédents de terrain de 430 mètres carrés et 978 mètres carés. L'Administration décide l'aliénation de ces deux parcelles, par voie d'adjudication.

Voirie. — On décide l'installation d'une conduite d'eau potable rue Ingres, entre le Boulevard de Lyon et la rue Carpeaux. Les travaux s'élèveront à 23.000 francs, remboursables en eau pendant 15 ans ; également rue de Rocroi, montant des travaux : 6.700 fr.

Tarif des droits de voirie. — Le relèvement de tarif concernant les dro